

Adaptation réglementaire du Championnat de France Individuel seniors 1ere Division 28 et 29 novembre 2020 à Villebon sur Yvette

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel 1ère division est le championnat déterminant pour les sélections internationales. C'est la compétition nationale de référence du plus haut niveau.

Il permet de dégager une élite qui représentera la France dans les compétitions internationales et de décerner le titre de champion de France (un par catégorie de poids).

Les judokas sélectionné(e)s pour participer au championnat de France 1ère division font partie du très haut niveau sportif du judo français (Ils déterminent le classement des 32 premiers(ères) français(es) par catégorie de poids).

2 - SEXE: FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE:

CADETS 3ÈME ANNÉE JUNIORS ET SENIORS

*Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements **(saison 2019/20)***

4 - NATIONALITÉ: FRANÇAISE EXIGÉE

Au niveau de la phase finale

5 - GRADES - LICENCES - PASSEPORT

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison précédente est accordée).

Se référer au règlement intérieur de la FFJDA annexe 7 – règlement médical article 8.

6 - PARTICIPANTS

Seuls sont autorisés à participer pour chaque catégorie de poids :

- 17 judokas issu(e)s des 12 ½ Finales régionales, soit une par ligue métropolitaine, accueillant **uniquement** des judokas licencié(e)s dans la ligue organisatrice (1 pour chaque ½ finales hors IDF et 6 pour la ½ finale IDF)
- Le Champion de France Juniors
- Les 20 premiers de la Ranking-list nationale non qualifiés par les phases précédentes (liste consultable sur le site fédéral).
- Les 100 premiers de la Ranking-list nationale seniors pour les judokas licencié(e)s dans les DOM-TOM
- Les 100 premiers de la Ranking-list nationale seniors pour les judokas licencié(e)s dans la ligue Corse
- Exceptionnellement, pour des raisons sportives, le Directeur Technique National peut qualifier « hors quota » des combattant(e)s supplémentaires.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; -78kg ; +78kg
Masculines : -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; -100 kg ; +100kg

Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition (4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories +78Kg et +100Kg).

Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information par circulaire définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et la FFJDA

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Judogi blanc et bleu obligatoires (le judoka en judogi blanc est le premier appelé).

9 - TEMPS DE COMBAT

Féminines :et Masculins : 4 minutes Avantage décisif

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage

11 - ÉPREUVE DE QUALIFICATION ET ENGAGEMENT

- Les 12 ½ Finales régionales métropolitaines
- Championnat de France Juniors,
- Ranking list nationale

Confirmation de l'engagement obligatoire via l'extranet FFJDA sous la responsabilité des ligues ou des clubs d'appartenance des sélectionné(e)s.

12 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI